



Extract of Ville de Port Saint Louis du Rhône

<http://portsaintlouis.fr/doleances>

Communiqué du maire : Ouverture d'un cahier de doléances

- Archives - Mandat 2014-2020 - Actualités - Année 2018 - Décembre -



Publication date: vendredi 21 décembre 2018

Copyright © Ville de Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

« J'ai reçu ce jeudi 20 décembre en mairie, à leur demande, une délégation de citoyens se revendiquant du mouvement « Gilets Jaunes ».

Durant un long échange pendant lequel ils m'ont exposé leurs inquiétudes et leurs revendications, j'ai abordé avec eux la difficulté que les Maires de France rencontraient.

Enchaînement des réformes sans anticipation sur l'impact social, recentralisation à marche forcée, absence de réelle concertation avec les territoires... autant de sujets qui m'avaient conduit à porter ces inquiétudes en novembre dernier à Paris lors du congrès national des Maires de France.

À l'issue de notre rencontre, les personnes constituant cette délégation m'ont interpellé sur leur volonté de voir leurs doléances relayées auprès de l'État.

Je leur ai répondu que c'était une demande légitime, pour autant que nous puissions être assurés que ces doléances soient effectivement prises en compte et ne constituent pas simplement une parodie ou une mise en scène politique. Nous n'en avons, **jusqu'à aujourd'hui**, que très peu de garanties.

Cependant, après cinq semaines de mobilisation des « Gilets Jaunes » et les propositions annoncées par le Président de la République, un appel a été lancé par ce dernier aux maires de France afin qu'ils contribuent à l'organisation d'un débat national....J'oserais dire ENFIN !!!

À l'exception de thématiques identifiées, les règles et les modalités de ce débat national ne sont pas encore clairement définies. **Il devrait se dérouler du 15 janvier jusqu'à fin Mars.**

Au plus proche de mes administrés, je serai donc vigilant dans mon rôle de maire à garantir pour chacun la possibilité d'y contribuer.

Dans l'attente de plus d'éléments sur l'organisation de ce débat et le début de celui-ci, j'ai proposé à ces citoyens de mettre en place, pour les administrés de Port Saint Louis du Rhône, un registre de doléances qui permettra à chacun de nos administrés de déposer par écrit son avis, ses questions et ses suggestions.

Toute contribution sur laquelle figureront l'identité et l'adresse de l'administré sera consignée et transmise en préfecture.

Pour rappel les 4 thématiques annoncées par le Président de la République sont :

- 1 - Comment mieux accompagner les Français dans leur vie quotidienne pour se loger, se déplacer, se chauffer ?
- 2 - Comment rendre notre fiscalité plus juste, plus efficace, plus compétitive et plus lisible ?
- 3 - Comment faire évoluer la pratique de la démocratie et de la citoyenneté ?
- 4 - Comment faire évoluer l'organisation de l'État et des services publics pour les rendre plus proches des Français et plus efficaces ?

Ce registre sera disponible dès aujourd'hui par contribution électronique sur la page <http://www.portsaintlouis.fr/doleances> et 3 premières permanences seront également organisées en Mairie :

- le Lundi 7 Janvier 2019 de 16h à 18h
- le Mardi 8 Janvier de 8h à 10h
- le Mercredi 9 Janvier de 11h à 13h

pour recueillir les contributions écrites. »

Formulaire d'expression de doléances

```
<?php include_once("../" . _DIR_RACINE . "ecrire/balise/formulaire_.php"); if ($lang_select = "fr") $lang_select = lang_select($lang_select); inserer_balise_dynamique(balise_FORMULAIRE__dyn('FORMULAIRE_FORMIDABLE', 'doleances'), array(" ", " ", " ", 'fr')); if ($lang_select) lang_select(); ?>
```